

➡ Aspects sanitaires :

Les enseignants seront équipés de **masques**, mais ils sont interdits pour les enfants.

Les enfants seront sensibilisés en classe aux **gestes barrières**.

Les locaux seront **désinfectés** 2 fois par les agents d'entretien (matin et midi) et aérés, en suivant le protocole sanitaire de la mairie.

Les classes sont aménagées pour avoir des **tables dispersées** et coins jeux condamnés.

Un **matériel individuel** sera attribué à chaque élève, sans contact avec les autres enfants.

Des **repères au sol** seront à respecter par les enfants dans l'école et les parents en extérieur.

Chaque enfant pourra apporter un **grand sac** pour y mettre son manteau et un petit jouet autorisé pour l'utiliser seul pendant le temps des récréations. Les jouets ne devront pas être prêtés.

Chaque enfant pourra apporter une petite **bouteille d'eau** marquée à son prénom pour boire.

➡ Horaires d'entrée et de sortie du groupe de votre enfant :

Les horaires sont échelonnés, entrée et sortie suivant un parcours par le portail de la cour.

Groupe A : accueil 8h35 /11h45 et 13h20 /16h30, récréation de 15 mn à 10h35 et 15h20.

Groupe B : accueil 8h45 /11h50 et 13h30/16h40, récréation de 15 mn à 10h15 et 15h.

➡ Organisation du temps de repas du groupe de votre enfant

Un repas froid sera servi dans le réfectoire sous la surveillance d'animateurs du service Enfance.

➡ Organisation pédagogique :

L'école va accueillir 2 groupes d'enfants. Chaque groupe sera constitué d'un maximum de 5 élèves.

Les élèves seront regroupés par niveau, tant que possible, suivant les effectifs du 12 au 19 mai.

Groupe A : PS

Groupe B : MS/GS

➡ Encadrement des enfants :

Groupe A : Mmes Muzy et Bas, en alternance, par journées, et Atsem Angelina Miglietti .

Groupe B : Mmes Minot, Bonamy et Compère en alternance, et Atsem Alexandra Calinescu.

➡ Temps périscolaire :

Un accueil périscolaire est prévu de 7h15 à 8h45 et de 16h30 à 18h50, encadré par les animateurs.

Un accueil est prévu le mercredi pour les mêmes enfants, sans doute sur le même site.

➡ Rôle des parents :

Les parents d'élèves s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans la famille de l'élève.

- Vérifier la **température** de son enfant chaque matin (37,8 max) **avant de venir à l'école** et venir chercher son enfant si fièvre. S'il y a un « cas COVID » dans l'école, le protocole sanitaire sera appliqué (isolement immédiat de l'élève avec un masque dans une pièce dédiée jusqu'à son retour à domicile ou sa prise en charge médicale ; appel immédiat aux familles, mise en place du processus opérationnel de suivi et d'isolement des cas contacts selon les prescriptions définies par les autorités sanitaires, nettoyages ...).

- Sensibiliser son enfant aux **gestes barrières** et sur l'obligation de respecter les consignes sanitaires

- Bien respecter le **nouvel emploi du temps** de son enfant (jours et horaires indiqués)

- les parents **ne doivent pas pénétrer dans l'école**.

Document mis à jour le 8 mai 2020.